

**MON ENTRÉE
AU COLLÈGE**
Jean Amade

MA PREMIÈRE JOURNÉE EN 6E,

MON COLLÈGE : LE COLLÈGE JEAN AMADE



TÉLÉPHONE

04.68.87.12.23

ADRESSE

31, Avenue Michel
Sageloli
66400 Céret

MAIL

ce.0660601v@ac-montpellier.fr
jean-amade.vie-scolaire@ac-montpellier.fr

CE QUI NE CHANGE PAS :

Le collège est un
espace de travail : j'y
viens pour étudier.

CE QUI NE CHANGE PAS :

Je dois avoir mes
affaires, je dois
respecter le règlement
intérieur et tous les
autres individus
(adultes et élèves).

CE QUI CHANGE :

J'ai un enseignant par
discipline. Je change de
salle entre chaque
cours.

CE QUI CHANGE :

Le bâtiment est grand,
je dois apprendre à me
repérer.

PAS DE PANIQUE !

CE QUI CHANGE / CE QUI NE CHANGE PAS

CE QUI CHANGE :

une carte du collégien
pour rentrer et sortir du
collège

un emploi du temps
pour me repérer (sur la
carte du collégien)

une vie scolaire pour
surveiller tout le collège
en dehors de la salle de
classe, protéger les
élèves et les aider dans
leur parcours scolaire

un pôle médico-social
qui vient en aide aux
élèves à besoins
spécifiques

CE QUI NE CHANGE PAS :

TES DEVOIRS D'ÉLÈVE :

travailler en classe

travailler à la maison

être à l'heure en cours

avoir son matériel (dont
l'agenda et ma carte du
collégien)

respecter les locaux

être poli avec tous les
adultes et tous les élèves

ne pas utiliser la violence
(verbale ou physique)

PAS DE PANIQUE !

Les élèves de 6e ont le droit de ne pas savoir tout faire dès le premier jour ! Se perdre dans le collège ou oublier ses affaires, cela peut arriver en début d'année. PAS DE PANIQUE !

1. J'apprends à me repérer dans le collège : La lettre indique le bâtiment et le premier chiffre du numéro de chaque salle indique l'étage.
2. Je respecte les horaires : la sonnerie est mon indice. Dans la cour de récréation, je suis vigilant à la sonnerie.
3. Je demande de l'aide : il est normal de ne pas se repérer tout de suite. Je peux suivre mes camarades de classe, ou demander de l'aide aux élèves plus grands et aux A.E.D.

J'APPRENDS À ME REPÉRER

CONSIGNE : écris le numéro de ta salle pour chacune des matières



MATHÉMATIQUES

.....



HISTOIRE -
GÉOGRAPHIE - E.M.C.

.....



PHYSIQUE -
CHIMIE

.....



FRANÇAIS

.....



ARTS PLASTIQUES

.....



S.V.T.

.....



LV1 : ANGLAIS

.....



ÉDUCATION
MUSICALE

.....



TECHNOLOGIE

.....



LV2 :

.....



E.P.S.

.....

Pour l'E.P.S., je me range dans la cour.
Je note ici non pas une salle, mais le
nom de mon professeur.

TOUS ENSEMBLE,

Au collège, il y a de nombreux adultes. Des enseignants, mais pas seulement. Pas facile de s'y retrouver, mais il est important de savoir qu'ils sont tous là pour t'aider !

1. J'apprends à repérer les lieux du collège : la direction, le secrétariat, l'intendance, le pôle socio-médical (avec l'infirmerie), la vie scolaire, les salles d'étude, le C.D.I.
2. Je respecte tous les adultes : je fais preuve de politesse (en disant bonjour à tous les adultes) et de respect.
3. Je demande de l'aide : il est normal de ne pas savoir tous les métiers du collège à ton arrivée : demande poliment et l'adulte t'enverra volontiers vers la personne concernée.

J'APPRENDS À REPÉRER LES MÉTIERS DU COLLÈGE :

CONSIGNE : écris les métiers à côté des lieux du collège.

ASTUCE :
une ligne = un métier !



C.D.I.

.....



PÔLE MÉDICO-SOCIAL
(dont infirmerie)

.....
.....
.....



SALLE DES
PROFESSEURS



BUREAUX DE LA
DIRECTION

.....
.....



SECRÉTARIAT

.....
.....



INTENDANCE

.....
.....



VIE SCOLAIRE

.....
.....



BUREAU DU PSYEN

.....



COULOIRS, ACCUEIL,
CANTINE

.....

L'ÉQUIPE DE DIRECTION ET LA VIE SCOLAIRE



La principale
Mme GRANET
: elle dirige le
collège et elle suit
les niveaux 6ème et
3ème.



La principale adjointe
Mme BIELSA: elle
seconde la principale.
Elle suit les niveaux 5e
et les 4e .

La DACS
Mme LOINTIER
Elle a en charge
l'organisation et le
suivi de la SEGPA



Les C.P.E. :
elles gèrent
la vie scolaire
et accompagnent les élèves
tout au long de la scolarité.
Mme THICOLPE est en charge
des niveaux 5ème et 3ème
Mme FALEMPIN est en
charge des niveaux 6ème et
4ème.



Le Secrétaire général
M. WOOLMER: il gère
les finances du collège
et s'occupe des
paiements de la
cantine.
Il est assisté par son
secrétariat



Les A.E.D. : ils surveillent les
élèves dans tout le collège.



LES AUTRES PERSONNELS DU "COLLÈGE"



L'assistante
sociale
: elle aide
les élèves et
les familles
en difficulté.



LES INFIRMIÈRES
SCOLAIRES :
Elles font de la
prévention et voient tous
les élèves de 6e.



Les SECRÉTAIRES :
elles gèrent
l'administratif.



Le PSY-EN (psychologue en
charge de l'orientation)
M.COMTE
Il aide les élèves dans
leur orientation et en cas
de mal-être, de
décrochage scolaire, de
problèmes personnels...

Les AGENTS :
ils ont en
charge la
cantine et
l'entretien de
tout le
collège.



LES ENSEIGNANTS AU "COLLÈGE"

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE :
c'est le nom donné à
l'équipe formée par les
adultes qui se chargent
de ta classe

LES PROFESSEURS :
tu as un professeur
pour chacune des
disciplines que tu
étudies au collège.

LES RÉFÉRENTS :
Des professeurs qui
ont en charge une
mission particulière.
Par exemple, M.
MARCOTTE s'occupe de
l'informatique, Mme
GARCIA des projets
culturels.

**LE PROFESSEUR
PRINCIPAL :**
ce n'est pas le
"chef" des autres
professeurs, mais
celui ou celle qui se
charge de faire le
lien avec l'équipe
éducative pour toute
ta classe, et qui
peut animer les
heures de vie de
classe.

**LES PROFESSEURES
DOCUMENTALISTES :**
elles se chargent
d'accueillir les
élèves au C.D.I. pour
les orienter dans
leurs lectures. Elles
gèrent la
bibliothèque du
collège (C.D.I.).

VIVRE-ENSEMBLE

Au collège, tu veux être respecté et protégé. Pour cela, il faut commencer par respecter les adultes, les autres élèves et le règlement intérieur. Ce dernier garantit le vivre-ensemble !

1. Je prends le temps de découvrir le règlement intérieur : en France, nul n'est censé ignorer la loi. Au collège, nul n'est censé ignorer le règlement intérieur ! Le lire est important !
2. Je respecte le règlement intérieur : au collège, j'ai des droits mais aussi des devoirs. Je dois respecter tous les aspects du règlement intérieur, pas seulement ce qui m'arrange !
3. Je demande de l'aide : si je ne comprends pas certains passages, je demande à mon professeur principal.

J'APPRENDS LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

CONSIGNE : écris les principaux droits et devoirs des élèves d'après le règlement intérieur.

LES DROITS DES ÉLÈVES

LES DEVOIRS DES ÉLÈVES

VIVRE-ENSEMBLE

LES RÉSEAUX SOCIAUX

C'est quoi un
réseau social ?

site Internet ou
application permettant
de partager des
informations personnelles

Je ne peux

pas contrôler

mes informations

Je risque des

moqueries

visibles de tous

QUE DIT LA LOI ?

**interdit
avant 13 ans**

**de 13 à 15 ans :
accord parental**

**des risques à
tous les âges**

Les groupes classes sur
les réseaux sociaux sont
fortement déconseillés

Le cyberharcèlement
est **puni par la loi !**

ICI, ON APPREND !

Au collège, tu as plusieurs enseignants. Ils vont, chacun, te donner du travail à la maison, et leurs manières de faire peuvent être différentes. Mais, pas d'inquiétude !

1. J'apprends à noter mon travail dans mon agenda : il y a un outil numérique pour t'aider, l'ENT, cependant tu dois **ABSOLUMENT** écrire toi-même tes devoirs dans ton agenda !
2. Je fais mon travail régulièrement : je n'attends pas la veille d'une évaluation pour ouvrir mon cahier ! Chaque soir, je fais mes devoirs et je relis les leçons du jour.
3. Je demande de l'aide : si je n'ai pas noté tous mes devoirs, je demande l'aide à un AED. Je peux m'inscrire à Devoirs faits.

J'APPRENS À APPRENDRE :

CONSIGNE : écris les premiers conseils pour être efficace dans tes apprentissages.



.....

.....

.....



.....

.....

.....



.....

.....

.....



.....

.....

.....



.....

.....

.....



.....

.....

.....

LES OUTILS NUMÉRIQUES DU COLLÈGE JEAN AMDE



ENT: <https://jean-amade.mon-ent-occitanie.fr/>

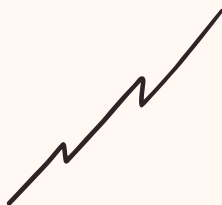
J'y trouve tous les outils nécessaire à ma réussite:



- **PRONOTE** C'est mon espace numérique de travail. J'y trouve mes devoirs, mon emploi du temps, mes notes/compétences.
- **LES ACTUALITES DU COLLEGE** Sur le site du collège, je trouve toutes les informations sur la vie du collège.



**L'ENT est à consulter tous les soirs pour
suivre les leçons et le travail demandé**



SAVOIR FAIRE SON SAC!

Chaque soir je dois faire mon sac en fonction des matières du lendemain

CE QUI DOIT TOUJOURS ETRE DANS MON SAC:

- Carte du collégien
- Trousse
- Agenda

CONSEILS: une couleur par matière par exemple, les maths en rouge: cahier rouge, je colorie en rouge la matière dans l'emploi du temps
Afficher l'emploi du temps au dessus du bureau

CE QUE JE DOIS VERIFIER CHAQUE SOIR



Je regarde les devoirs que j'ai à faire pour le lendemain et les autres jours de la semaine



Je mets les affaires correspondantes à chaque matière (classeur et livre)



Je fais mes devoirs et révise mes leçons



Je vérifie que j'ai bien les affaires INDISPENSABLES (Trousse, carte de collégien...)



Je regarde mon emploi du temps du lendemain



Eteindre mon téléphone, mettre mon réveil et me coucher tôt pour être en forme le lendemain

SAVOIR UTILISER SON CASIER!

Tu partages ton casier avec un camarade. Respecte son espace!

L'utilisation du casier implique :

- de posséder un cadenas que l'on partage avec son binôme et de le tenir fermé après toute utilisation.
- D'éviter tout usage pouvant dégrader le casier.
- Ne déposer ou retirer que du matériel pendant les horaires autorisés.
- C'est un lieu partagé, il ne doit servir qu'à entreposer des affaires scolaires

COMMENT J'UTILISE MON CASIER



LE MATIN JE DEPOSE LES AFFAIRES QUI NE ME SERVIRONT PAS DURANT LA MATINÉE



A MIDI JE DEPOSE LES AFFAIRES QUI NE ME SERVIRONT PAS L'APRES-MIDI

LE SOIR JE RECUPERE TOUTES MES AFFAIRES

CHAQUE VEILLE DE VACANCES JE M'ASSURE QUE MON CASIER SOIT VIDE

Un dispositif pour t'aider :
avancer ses devoirs avant
de rentrer à la maison

DEVOIRS FAITS



DEVOIRS FAITS,
C'EST QUOI ?

Un dispositif gratuit
pour t'aider à avancer
et à t'organiser dans
tes devoirs

DEVOIRS FAITS,
C'EST QUAND ?
des séances d'une heure
positionnées dans ton
emploi du temps

DEVOIRS FAITS,
C'EST OÙ ?

au collège, dans des
salles de classe

DEVOIRS FAITS, C'EST POUR QUI ?

pour tous les élèves ! Devoirs faits, ce n'est pas une
punition, c'est une aide pour améliorer tes apprentissages,
peu importe tes résultats avec l'aide d'un enseignant !

Un dispositif pour t'aider :
si tu te sens intimidé

PHARE



PHARE

C'EST QUOI ?

C'est une équipe composée de professeurs et des CPE qui prennent en charge les situations d'intimidation

C'EST QUAND ?

A tout moment je peux aller voir une personne référente

PHARE C'est pour qui?

Les élèves témoins de situations de harcèlement, les élèves qui se sentent harcelés et même les auteurs de harcèlement

PHARE C'EST QUI ?

Les CPE, Mme Thicoïpé et Mme Falempin

Les enseignantes: Mme Astrou, Mme Boulén, Mme Brotons Mme Henouil et Mme Laporte.

Les Ambassadeurs: une brigade d'élèves formés par la l'équipe PHARE pour repérer des situations de harcèlement, aider les camarades et les guider.

ENGAGEZ-VOUS !

Au collège, il y a beaucoup d'activités en dehors des cours. Pour y participer, tu dois t'engager. Mais, pas de stress, tu auras toutes les informations nécessaires !

1. J'écoute les informations qui me sont données : ton professeur principal et ton A.E.D. référent vont te donner de nombreuses informations qui t'aideront à tout savoir sur les activités du collège.
2. Je rends les papiers d'inscription : je confie tous les papiers à ma famille le soir même et les rapporte rapidement.
3. Je demande de l'aide : si je n'ai pas tout compris ou retenu, je demande à mon professeur principal.

J'APPRENDS À CONNAÎTRE LES ACTIVITÉS DU COLLÈGE :

CONSIGNE : entoure tes principaux centres d'intérêts



PROTÉGER LES AUTRES,
LUTTER CONTRE LES
INJUSTICES
=> ambassadeurs



PRENDRE PART À LA VIE
DU COLLÈGE
=> délégués de classe,
membre du C.A.,
membre du C.V.C.



FAIRE DU SPORT
=> Association sportive
(A.S.) du collège



PROTÉGER LA PLANÈTE
=> écodélégués, ramassage
du papier, club
développement durable



CLUBS DU COLLEGE
intégrer un club pour
rencontrer des personnes
qui partagent les mêmes
centre d'intérêt

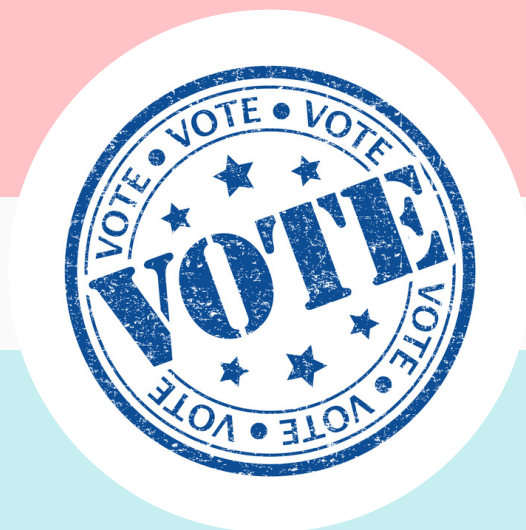


AMÉLIORER MES NOTES,
APPRENDRE À APPRENDRE
=> Devoirs faits,

LES DÉLÉGUÉS DE CLASSE



Deux élèves engagés pour représenter la classe auprès de l'administration, lors des conseils de classe, lors des réunions sur les projets du collège, etc.



LES DELEGUES DU CVC

Un élève engagé dans un projet d'amélioration du cadre de vie tout au long de l'année et pour représenter son niveau lors des conseils de la vie collégienne



TOUS ÉGAUX

Voici trois personnes présentes au collège pour adapter les enseignements à tous les élèves.



LES A.E.S.H. (accompagnantes des élèves en situation de handicap) :
elles sont présentes en classe pour accompagner des élèves qui ont des troubles de l'apprentissage ou des handicaps. Elles leur permettent d'apprendre dans les mêmes conditions que les autres élèves.

L'ENSEIGNANTE SPÉCIALISÉE DU DISPOSITIF ULIS :

elle s'occupe des élèves qui ont des troubles de l'apprentissage ou des handicaps pendant les heures où ils sont dans le dispositif U.L.I.S. (unité localisée pour l'inclusion scolaire). Elle leur permet d'avoir des cours adaptés.



LES ENSEIGNANTS SPÉCIALISÉS DE LA SEGPA :

Ils enseignent les matières professionnelles aux élèves de SEGPA.





**ON RÉUSSIT
ENSEMBLE EN
SE RESPECTANT**

**au collège
JEAN AMADE**

